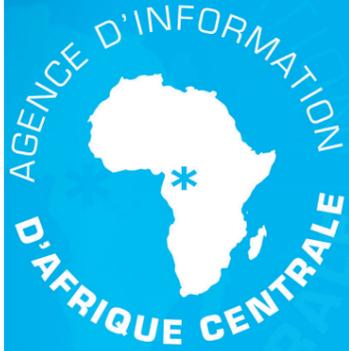


RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4300 - MARDI 26 JUILLET 2022

RDC-RWANDA

La relance de la coopération économique sous conditions

Toute perspective de reprise de la coopération économique entre les deux pays n'est pas à envisager, à en croire le ministre des Affaires étrangères qui s'est exprimé ce week-end au cours d'un point de presse. Pour

Christophe Lutundula, la coopération économique entre la RDC et le Rwanda ne pourra reprendre que si la confiance est véritablement restaurée entre les deux pays. Bien plus, a ajouté le patron de la diploma-

tie congolaise, il faudra rétablir le territoire congolais dans son ancien état, c'est-à-dire le M23 quitte Bunagana et les populations déplacées regagnent leur cité avant d'envisager quoi que ce soit.

Page 3



Le ministre des Affaires étrangères, Christophe Lutundula, et son collègue de la Communication et Médias, Patrick Muyaya.

ENJEUX POLITIQUES

L'Alliance pour le changement dénonce l'acharnement contre Jean Marc Kabund



Jean Marc Kabund

Alors qu'un dossier disciplinaire est en passe d'être ouvert à l'Assemblée nationale à l'encontre de son leader, l'Alliance pour le changement oppose, dans une mise au point, le règlement intérieur de l'Institution qui ne donne le pouvoir au bureau d'ouvrir une action disciplinaire contre un député national usant de sa liberté d'expression en dehors de l'hémicycle pendant les vacances parlementaires. Quant au réquisitoire du procureur général près la Cour de cassation qui entend poursuivre Jean-Marc Kabund pour outrage au chef de l'État, son parti parle « des infractions imaginaires et politiquement motivées » mises à charge de son leader.

Page 3

EXPLOITATION ILLÉGALE DU COLTAN

Le manque à gagner autour de 4 milliards de dollars par an

Les conclusions du rapport Enact Afrique, une structure financée par l'Union européenne, attestent qu'une grande partie de la production artisanale congolaise de coltan échappe encore au contrôle de l'État. L'exploitation de ce minerai, qui s'effectue dans une cacophonie indescriptible, fait perdre au Trésor public plus de quatre milliards de dollars américains chaque année, note le document.

L'État, qui brille par son absence dans plusieurs zones d'exploitation notamment dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu où sévissent les groupes armés, a du mal à y accéder et, surtout, à appliquer la réglementation minière en vigueur.

Page 5



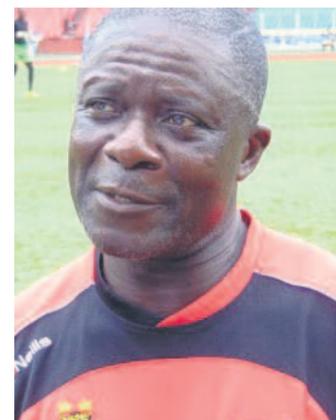
Une carrière de mine au Katanga en RDC

PRÉPARATIFS CHAN/ALGÉRIE 2022

Les Léopards A' affrontent en amical les Diables rouges

La prochaine édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) se déroulera, d'après le calendrier fixé par la Confédération africaine de football (CAF), du 13 janvier au 4 février 2023. A cet effet, les joueurs sélectionnés disputeront deux matches amicaux contre les Diables rouges du Congo à la fin du mois de juillet. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la double confrontation avec le Tchad pour se qualifier à la phase-finale du Chan Algérie 2022.

Page 7



Le sélectionneur Otis N'Goma

ÉDITORIAL

Ouesso-Pokola

La ville de Ouesso, chef-lieu du département de la Sangha, sera dans les années à venir reliée à celle de Pokola par une route bitumée. Le ministère de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et de l'Entretien routier a dépouillé le 22 juillet dernier à Brazzaville les offres relatives à la réalisation du projet. L'entreprise qui sera retenue à l'issue de l'examen minutieux des dossiers aura la charge d'aménager et de bitumer le tronçon routier de 47km situé dans la grande forêt équatoriale, au nord Congo. Un pont de 616m de long sera construit sur la rivière Sangha, l'un des plus importants affluents du fleuve Congo.

Le gigantesque ouvrage d'art va surplomber le cours d'eau et mettre ainsi fin aux tracasseries de la traversée auxquelles sont confrontés les routiers. A la fin des travaux, le trafic routier sera dense et fluidifié entre la Sangha et la Likouala, au grand bonheur des sociétés forestières et des communautés.

Les aires protégées et autres sites pittoresques de la zone deviendront plus accessibles. L'écotourisme connaîtra un essor au parc national Nouabalé-Ndoki qui compose avec deux autres du Cameroun et de la République centrafricaine le Tri national de la Sangha inscrit sur la liste du patrimoine immatériel de l'Unesco.

La route Ouesso-Pokola va accélérer le désenclavement de la Likouala, le dernier département du pays qui n'est pas encore connecté à la capitale par une voie asphaltée. Elle fait partie des segments du corridor 13 devant relier Brazzaville, Bangui et N'Djamena. Un projet d'une telle ampleur exige aux pouvoirs publics et aux partenaires de tenir leurs engagements, et aux entreprises retenues d'exécuter les travaux dans le strict respect des délais et des règles de l'art.

Le Courrier de Kinshasa

HAUT-LOMAMI

Paul Ngoy Nsenga satisfait de la paie des enseignants à Malemba-Nkulu

Des enseignants de cinq territoires de la province du Haut-Lomami ont finalement obtenu quatre mois d'arriérés de salaire et les primes. Et le député provincial Paul Ngoy Nsenga, qui a été au four et au moulin dans des démarches pour décanter cette situation, a exprimé sa satisfaction.

Les enseignants des écoles publiques des territoires de Bukama, Kabongo, Kanyama, Kamina et Malemba-Nkulu ont finalement perçu, le 22 juillet, à Malemba, dans la province de Haut-Lomami leurs quatre mois d'arriérés de salaire et les primes. Ils ont été au nombre de soixante-quinze enseignants à converger vers Malemba-Nkulu, servis par le biais de Caritas, département technique de l'Eglise catholique.

Député local très proche de sa base dans la circonscription de Malemba-Nkulu, Paul Ngoy Nsenga Binthelu a activement pris part aux démarches ayant abouti au déblocage de la situation de soixante-quinze enseignants. Ceux-ci étaient venus le voir pour le dossier d'arriérés de salaire. Touché par leur situation à la suite de leurs salaires bloqués à la Trust Merchant Bank (TMB), il avait promis son implication pour la résolution du problème. C'est dans ce sens qu'il leur avait remis des vivres dans un premier temps pendant leur séjour à Malemba-Nkulu, en attendant la solution à leurs revendications.

« C'est le résultat des démarches menées par les élus locaux du Haut-Lomami. Ces enseignants n'étaient pas payés, car leurs salaires ont été bloqués en raison de pertes de cartes des bénéficiaires ou encore d'incohé-



Paul Ngoy Nsenga au milieu des enseignants à Malemba-Nkulu

rences de noms sur la liste de paie. Il a donc fallu notre implication, des démarches menées auprès des autorités compétentes provinciales et nationales, afin que les arriérés de salaire, primes, et frais de fonctionnement bloqués à la banque soient versés à Caritas pour les enseignants victimes du non-paiement de leurs revenus », a déclaré cet élu provincial de Haut-Lomami, qui est également président de la Commission parlementaire provinciale d'évaluation des dégâts des catastrophes naturelles dans le Haut-Lomami.

Et Paul Ngoy Nsenga de continuer : « Nous avons rencontré les autorités de la province, les comités de suivi de paie, le ministre provincial de l'Education, nous avons même obtenu l'implication personnelle et urgente de Madame la gouverneure de

province, Dr Isabelle Kalenga Mushindi. Celle-ci a mis les moyens logistiques nécessaires pour le déploiement des équipes chargées de paie. Radio Okapi a aussi contribué à un grand travail d'alerter les autorités du pays à la suite de la situation sociale précaire de paie de soixante-quinze enseignants qui se sont déplacés à Kamina pour suivre l'évolution de paie. En tant qu'élu local, j'ai été obligé de les assister en apportant un soutien en vivres. L'alerte a permis de décanter la situation, en urgence avec l'implication des autorités au niveau national et provincial. Au nom des enseignants, je remercie toutes les autorités ». A la fin, les enseignants ont obtenu leurs arriérés de salaire et les primes à la satisfaction générale.

Martin Engimo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Gyllin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Mauakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

RDC-RWANDA

Reprise de la coopération économique soumise à des préalables

C'est depuis le 16 juin dernier que la République démocratique du Congo a suspendu tous les accords de coopération avec le Rwanda.

À la base, l'agression dont le pays est victime de la part du M23 soutenu par le Rwanda. Le fait pour ce mouvement rebelle de contrôler, depuis plusieurs semaines déjà, la cité de Bunagana située dans le territoire de Rutshuru, province du Nord-Kivu, ne va pas dans le sens d'améliorer les relations bilatérales entre Kinshasa et Kigali qui, pour l'heure, sont au point mort.

En cela, toute perspective de reprise de la coopération économique entre les deux pays n'est pas à envisager, à croire le ministre des Affaires étrangères, Christophe Lutundula, qui s'est exprimé le week-end au cours d'un point de presse animé conjointement avec son collègue de la Communication et médias, Patrick Muyaya. En fait, pour le patron de la diplomatie congolaise, la coopération économique entre la RDC et le Rwanda ne pourra reprendre que si la confiance est véritablement restaurée entre les deux pays. Au stade actuel, a-t-il indiqué, « il n'y a pas de climat de confiance entre



Kinshasa et Kigali qui permette de relancer la coopération économique ». Et d'ajouter : « Vous ne pouvez pas être des amis, travailler ensemble, s'il n'y a pas un minimum de confiance. Aujourd'hui, il est clair et net qu'il n'y a pas aujourd'hui un climat de confiance qui puisse nous permettre de nous lancer dans une quelconque opération ».

Quand bien même les deux

parties ont réitéré leur volonté de travailler ensemble pour restaurer la confiance au cours de la réunion de la Commission mixte RDC-Rwanda tenue le 21 juillet dernier à Luanda sous la médiation de l'Angola, Christophe Lutundula pense que cela n'est pas suffisant. Il faut aller jusqu'au bout de la logique en rétablissant le territoire congo-

lais dans son ancien état.

Autrement dit, il faut que le M23 quitte Bunagana et que les populations déplacées regagnent leur cité avant d'envisager quoi que ce soit. « (...) On ne commerce que quand il y a un minimum de confiance, il faut d'abord se battre (...) pour restaurer la confiance. Et pour nous, restaurer la confiance,

c'est d'abord, c'est la condition sine qua non, il faut que notre partie du territoire national soit rétablie dans son état initial et que les populations congolaises qui ont été forcées au déplacement, rentrent chez elles et que tout le monde rentre dans la perspective du processus de Nairobi, avec la main tendue du président Félix Tshisekedi », a déclaré Christophe Lutundula.

Parlant de la Force régionale de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) qui sera incessamment déployée en RDC conformément à une résolution du troisième conclave de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) tenu le 20 juin à Nairobi au Kenya, le ministre des affaires étrangères a indiqué qu'elle sera « une force offensive et non d'interposition ».

Tout en plaidant pour que ladite force régionale soit rapidement opérationnelle, le ministre Christophe Lutundula a indiqué qu'elle aura pour mission de déloger toutes les autres forces négatives, en commençant par le M23 en cas d'échec du processus politique.

Alain Diasso

ENJEUX POLITIQUES

L'Alliance pour le changement dénonce l'acharnement contre Jean Marc Kabund

Depuis sa dernière sortie médiatique au cours de laquelle il s'en est pris au régime en place, le ciel s'abat de plus en plus sur Jean Marc Kabund, ancien proche collaborateur de Félix Tshisekedi.

Plusieurs faits se sont succédé tendant à liquéfier sa stature politique. De l'ouverture par le Bureau de l'Assemblée natio-

oublir le réquisitoire du procureur général près la Cour de cassation, tout dénote que l'intéressé est en train de vivre les

sident qu'une certaine opinion qualifie de « traître » pour avoir craché sur la main qui l'a nourri, en l'occurrence l'UDPS,

qu'un dossier disciplinaire est en passe d'être ouvert à l'Assemblée nationale à l'encontre de son leader, l'Alliance pour le changement oppose les textes régissant le fonctionnement de la chambre basse du Parlement. « Il n'existe aucune disposition du règlement intérieur de cette chambre parlementaire qui donne le pouvoir au bureau d'ouvrir une action disciplinaire contre un député national usant de sa liberté d'expression en dehors de l'hémicycle et pendant les vacances parlementaires », fait observer ce parti politique. Plus loin, le même parti récuse le communiqué du bureau de l'Assemblée nationale y relatif au motif « qu'il viole la Constitution et tous les textes pertinents qui consacrent la liberté d'expression et d'opinion pour un citoyen congolais de surcroît député national ».

Quant au réquisitoire du procureur général près la Cour de

cassation qui a saisi le bureau de l'Institution pour solliciter l'autorisation de poursuite contre Jean-Marc Kabund notamment pour outrage au chef de l'État, l'A-Ch y perçoit quelques velléités d'instrumentalisation de la justice. Sans ambages, le parti cher à l'ex vice-président de l'Assemblée nationale parle « des infractions imaginaires et politiquement motivées » mises à sa charge et se réserve le droit de saisir la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples ainsi que le Comité des droits de l'Homme des Nations unies à Genève.

En définitive, l'Alliance pour le changement dénonce l'acharnement à l'encontre de son président national, Jean-Marc Kabund, et prend à témoin la communauté tant nationale qu'internationale « sur le déroulement de tous ces événements honteux et antipatriotiques orchestrés en marge de la loi qui font reculer la démocratie dans notre pays ».

A.D.



Jean Marc Kabund

nale d'un dossier disciplinaire à son encontre à la suspension des travaux de construction du stade Wawa-Waya, en passant par l'encerclement de sa résidence en date du 22 juillet par les éléments de la police, sans

pires moments de sa carrière politique. En si peu de temps, tout ce qu'il s'est forgé comme aura politique est en train de s'écrouler comme un château des cartes.

Prenant la défense de son pré-

l'Alliance pour le changement (A-Ch), ce nouveau parti politique membre de l'opposition est montée au créneau le samedi 23 juillet, rejetant toutes les allégations tendant à discréditer Jean Marc Kabund. Alors

DIPLOMATIE

Mme Isabel Machik Ruth Tshombe a présenté ses lettres de créance à Emmanuel Macron

L'ambassadeur de la République démocratique du Congo (RDC) en France, Mme Isabel Machik Ruth Tshombe, a remis ses lettres de créance au président de la République française, Emmanuel Macron. C'était au cours d'une cérémonie groupée de présentation de lettres de créance par une vingtaine des chefs de mission diplomatique organisée le 22 juillet au Palais de l'Élysée.

La remise des lettres de créance, note le Secrétariat de l'ambassade de la RDC en France, a été le premier contact entre l'ambassadeur Isabel Tshombe et le président Macron, le chef de l'État du pays accréditaire. « *C'est un message de grandeur de la RDC et de son respect qu'elle a voulu passer au chef de l'État français* », souligne cette source.

L'émotion, l'humilité, l'espoir et la confiance

Pour le Secrétariat de l'ambassade de la RDC, les premiers mots de l'ambassadeur à la presse prononcés lors de son accueil à l'ambassade ont été des mots plein d'émotion à la fois d'humilité, d'espoir et de confiance. « *C'est l'humilité. L'humilité d'être une petite personne et de représenter un si grand pays. Beaucoup de reconnaissance pour cette patrie qui m'a tant donné et que j'ai l'honneur de servir aujourd'hui. Vous voyez mon émotion parce que c'est un long cheminement. C'est un travail parcouru d'embuches mais on a la chance d'être bénis* », avait-elle dit. Et de noter



Mme Tshombe remet ses lettres de créance au président français

que toutes ces épreuves n'ont servi qu'à un seul but d'être là pour servir encore et qu'on a jamais terminé de servir son pays et que le pays a besoin effectivement qu'on le rende grand aux yeux du monde et qu'on lui redonne le respect. Poursuivant son speech devant

ses collaborateurs et invités, Mme Tshombe a souligné que ce pays, la RDC, avait besoin que ses enfants l'aiment, le défendent et gardent la tête haute. Alors aujourd'hui, a-t-elle affirmé, on a voulu passer à la France un message fort, un message d'un pays qui veut

se reconstruire et d'un pays qui croit en lui ; malgré ce que l'on en dit, un pays avec une jeunesse pour le porter. « *C'est donc ça que j'ai voulu donner comme message mais surtout un message d'espoir, un message de confiance et un message de détermination* », a-t-elle conclu.

Mme Isabel Machik Ruth Tshombe, rappelle-t-on, a été nommée, le 22 octobre 2021, comme ambassadeur de la RDC en France. Elle a présenté les copies figurées de ses lettres de créance le 5 janvier 2022. Elle est la première femme congolaise à occuper les fonctions d'ambassadeur en France après quinze ambassadeurs hommes depuis 1966. A la tête de la représentation diplomatique congolaise en France, l'ambadrice Isabel Tshombe inscrit sa mission dans la droite ligne de la vision du chef de l'État d'une diplomatie agissante.

Les lettres de créance, note-t-on, sont un document officiel qu'un chef d'État ou de gouvernement signe et confie à un ambassadeur qu'il vient de nommer, afin que celui-ci le remette au chef d'État ou de gouvernement (et en de rares occasions au ministre des Affaires étrangères) du pays hôte. La réception de ce document par le pays hôte officialise la nomination et l'accréditation de l'ambassadeur.

Lucien Dianzenza

FORMATION

Les enfants du centre de foot Ujana apprennent leurs droits

Initiés par le ministère du Genre, Famille et Enfant avec l'appui de l'Unicef, les cours qui sont dispensés à l'école Bosembo portent sur les droits de l'enfant, les techniques de plaidoyer et le concept de participation. Ils ciblent des enfants encadrés par le centre de football Ujana.

Selon l'encadreur des enfants et volontaire de l'ONU pour l'Unicef, Carmel Ndomba, l'objectif de cette formation est d'amener chaque enfant à connaître ses droits, à com-

muniquer sur ses droits et les défendre. Cette formation cible quatre cent cinquante enfants de l'école de football Ujana, principalement les en-

fants des militaires et policiers vivant au camp Kokolo. Elle se déroule en trois sessions à raison de cent cinquante enfants par groupe. « *Nous sommes là pour initier les*

techniques de plaidoyer et à la participation », a expliqué Carmel Ndomba. Il a, par ailleurs, souligné que l'un des principes de la convention internationale

militaires ou non, raison pour laquelle nous avons pensé qu'il était important de les initier à la participation. L'opportunité était que ces enfants sont déjà encadrés par l'école de foot Ujana et nous avons profité de cette plate-forme pour pouvoir les former; les initier à la participation. Nous avons voulu, en plus du football, ajouter la connaissance de leurs droits ». A travers cette formation, l'Unicef entend initier le maximum d'enfants à la participation. C'est dans ce cadre qu'il a eu à former les enfants encadrés par le cercle sportif Belor à Kinkole.

Les bénéficiaires premières de cette formation saluent l'initiative de l'Unicef et souhaitent qu'elle soit étendue aussi à d'autres catégories d'enfants. Comme a laissé entendre Aurore Nsona, en-

fant encadré par le centre Ujana. « *A l'école, on m'apprend déjà mes droits. Je souhaiterais que ces droits soient aussi appris aux enfants qui ne vont pas à l'école parce qu'ils ont droit à la scolarité, aux loisirs et à la santé comme moi...* »

Formateur à l'école de football Ujana, David Kanza a reconnu que cette formation apporte un plus aux enfants parce qu'ils seront en mesure non seulement de connaître leurs droits mais aussi de les défendre. Il a, en sus, souhaité que cette formation soit continue. Grâce à cette formation, les enfants de l'école de football Ujana ont compris les quatre thèmes de la convention internationale des droits de l'enfant, à savoir la survie, la protection, le développement et la participation, et sont capables de les expliquer.

Blandine Lusimana



Les enfants de l'école de foot Ujana s'imprègnent de la convention internationale des droits de l'enfant

enfants à la participation. En plus du football, nous avons voulu renforcer leurs capacités à la connaissance de leurs droits, aux tech-

des droits de l'enfant, c'est la non-discrimination et l'universalité. « *Tous les enfants bénéficient de mêmes droits qu'ils soient des enfants des*

des droits de l'enfant, c'est la non-discrimination et l'universalité. « *Tous les enfants bénéficient de mêmes droits qu'ils soient des enfants des*

COUVERTURE SANTÉ UNIVERSELLE

Gratuité de l'accouchement effective dans quelques hôpitaux de Kinshasa

Le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbungani, accompagné de la vice-ministre, Véronique Kilumbu, a effectué dernièrement une visite d'itinérance et d'inspection des structures sanitaires de la ville de Kinshasa.

La descente sur terrain avait pour objectif de contribuer à la matérialisation de la vision du chef de l'Etat en lien avec la Couverture santé universelle, en s'assurant que les femmes et les nouveau-nés de la ville de Kinshasa bénéficient de l'accès gratuit aux soins prénatals, aux accouchements, soins post-natals et néonataux de qualité et répondant aux normes en la matière.

Il était également question pour le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention d'évaluer la situation de l'offre et en tirer des leçons, d'identifier toutes les forces et opportunités à capitaliser devant faciliter la mise en œuvre effective de ce programme ; d'examiner les capacités des formations sanitaires à accueillir les femmes et les nouveau-nés et à offrir les soins y afférents répondant aux normes, en termes des infrastructures, équipements de base, médicaments et intrants spécifiques ainsi que des ressources humaines dûment formées en soins obstétricaux et néonataux de base et complémentaires.

Cette visite dans les différentes formations hospitalières de la ville a permis aussi au patron de la santé d'évaluer le niveau de satisfaction des prestataires œuvrant dans les formations sanitaires appuyées par le projet PDSS ou d'autres initiatives offrant les accouchements gratuits ou subventionnés ; et des bénéficiaires de ces services; de s'assurer d'une analyse rapide des prix des soins pour anticiper le processus de budgétisation de la politique de gratuité ciblée dans la ville province de

Kinshasa et analyser les différentes options pour une mise en place des arrangements contractuels cohérents et efficaces pour plus de transparence et de redevabilité.

Pour cette première ronde, le ministre Jean-Jacques Mbungani et sa délégation ont été tour à tour aux hôpitaux et centres hospitaliers de référence de Kikimi au quartier Mikondo/Ndjoko; au Centre hospitalier de Kingasani (ex-Hôpital Ma Sœur), dans la commune de Kimbanseke ; à l'hôpital Roi Baudouin 1 et à l'hôpital Bimba-Marie-Mutombo, dans la commune de Masina jusqu'à l'Hôpital Sino-congolais et l'Hôpital général de référence de N'djili (ex-Mama Mobutu).

Au cours de son passage, le numéro 1 de la santé s'est également mis à l'écoute des médecins chefs de Zone, des responsables et médecins directeurs de tous ces établissements. Chacun a saisi l'occasion pour remettre au patron de la santé un memorandum dans lequel il présente ses doléances ou autres difficultés ressenties dans le fonctionnement de sa formation sanitaire.

Evolution des travaux de construction de l'ex-hôpital Mama Yemo

Après l'étape de Kinshasa-Est, le Dr Jean-Jacques Mbungani et Véronique Kilumbu se sont rendus à l'hôpital général de référence de Kinshasa. Ici, ils se sont imprégnés de l'évolution des travaux de réhabilitation et construction de nouveaux bâtiments. Sur place, le ministre et la vice-ministre ont eu droit aux explications du médecin direc-



Dr Jean-Jacques Mbungani et Mme Véronique Kilumbu

teur de l'ex-Mama Yemo et de l'ingénieur en chef de la société qui exécute ce projet initié par le chef de l'Etat.

Bouclant sa ronde pour cette première étape dans les différents hôpitaux, le ministre de la Santé a souligné que l'objectif de sa descente sur terrain a pour objectif de se rendre compte de l'effectivité de la gratuité. « Nous avons tenu à visiter toutes les structures sanitaires qui contribuent à la gratuité de l'accouchement ainsi que de la consultation prénatale et post-natale. Cette visite nous a permis de faire un état des lieux. Nous avons constaté que neuf zones de santé de la ville province de Kinshasa font déjà de la gratuité de l'accouchement et des consultations prénatales et post-natales », a-t-il souligné.

La satisfaction des parturientes et du personnel soignant

La visite du ministre de la Santé a été un motif de satisfaction pour les accouchées et le personnel soignant. « Je suis contente que le ministre descende sur terrain pour rencontrer la population et palper du doigt les réalités dans nos hôpitaux. Cette initiative louable permet de protéger les mamans qui portent la vie pour le futur du pays. Vous avez vu comment la route qui mène vers notre hôpital se trouve dans un état pitoyable. C'est difficile pour une voiture d'arriver jusqu'ici surtout pendant la saison sèche. Il y a aussi un problème d'insécurité à l'extérieur. Voilà nos difficultés majeures », a déclaré la Sœur Claudia Nicole, gestionnaire de l'Hôpital de Kisangani.

Mme Angèle Fatima, parturiente, a pour sa part, remercié le chef de

l'Etat pour cette initiative louable de rendre gratuit l'accouchement : « Avant je ne croyais pas que la maternité était devenue gratuite. Je suis très contente de le constater ici au centre hospitalier de Kikimi. Ce qui m'a touché surtout, c'est le fait de voir que l'accouchement par la voie de la Césarienne soit aussi gratuit dans nos hôpitaux. Je dis merci au chef du gouvernement et au chef de l'Etat pour l'accomplissement de sa vision ».

À l'hôpital Roi Baudouin 1 dans la commune de Masina, le ministre Jean-Jacques Mbungani a posé un geste de cœur à l'endroit d'une vieille femme, qui avait besoin d'une somme pour subir une intervention chirurgicale. Toujours généreux, le patron de la santé lui a remis sur le champ une enveloppe pour se faire soigner.

Blandine Lusimana

EXPLOITATION ILLÉGALE DU COLTAN

Le manque à gagner autour de 4 milliards de dollars par an

Les conclusions du rapport d'Enact attestent qu'une grande partie de la production artisanale congolaise de coltan échappe encore au contrôle de l'Etat.

Un récent rapport publié par une structure de l'Union européenne (UE), en l'occurrence Enact Africa, fait état du désordre qui gangrène aujourd'hui l'activité minière en République démocratique du Congo. Ce secteur qui aurait pu, en temps normal, renflouer les caisses de l'Etat, ne participe malheureusement qu'à faible proportion au budget national. Destiné à renforcer la lutte contre le crime organisé transnational en Afrique conformément à la mission lui dévolue, Enact Africa s'est

intéressé dans son rapport à l'exploitation du coltan qui s'effectue dans une cacophonie indescriptible, faisant perdre au Trésor public plus de quatre milliards de dollars américains chaque année. Une situation malencontreuse exacerbée par l'activisme des groupes armés dans la partie est de la RDC.

En effet, à en croire cette structure de l'UE, une grande partie de la production artisanale congolaise de coltan échappe encore au contrôle de l'Etat qui brillerait par son

absence dans plusieurs zones d'exploitation, notamment dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu où sévissent les groupes armés. Ceux-ci font la loi dans ces espaces sous leur contrôle au grand dam des autorités étatiques qui n'y ont pas accès. D'où le dysfonctionnement qui caractérise l'exploitation du coltan dans cette partie du pays au mépris de la réglementation en vigueur, révèle le rapport de Enact Africa. « Le manque d'accès dans ces zones d'exploitation serait à la base du travail des enfants, de l'insécurité des

travailleurs et parfois des violences sexuelles faites sur les femmes actives dans les sites d'extraction », indique le rapport qui, par ailleurs, fait état de la collision de l'Etat congolais avec des réseaux criminels.

Même dans les zones où le gouvernement a la facilité d'accéder, le rapport d'Enact Africa démontre également une collaboration complice entre les autorités chargées de la réglementation de l'activité d'extraction et les groupes criminels opérant sur le ter-

rain, moyennant corruption. L'exemple le plus patent est celui du Service d'assistance et d'encadrement des mines artisanales et de petite échelle. Créée en 2003, cette structure étatique avait la double mission de contrôle des opérations artisanales et du développement du secteur. Il s'avère que cette dernière n'a jamais exercé sa mission de contrôle, se contentant de la perception des taxes minières sur fond de corruption et de marchandage.

Alain Diasso

PRODUITS PÉTROLIERS

Lancement de la campagne de contrôle de conformité des stations-service

Dans cette action, le ministre d'Etat, ministre de l'Urbanisme et Habitat, Pius Mwabilu, et son collègue des Hydrocarbures, Didier Budimbu, veulent combattre à la fois la prolifération des stations-service et la recrudescence des constructions anarchiques sur les servitudes.

Les inspecteurs de la commission interministérielle composée des experts de l'Urbanisme et Habitat ainsi que des Hydrocarbures et d'autres ministères encore sont lancés sur le terrain, à partir du 25 juillet, sur l'ensemble du territoire national. Ils ont comme, selon le ministre d'Etat chargé de l'Urbanisme et Habitat, Pius Muabilu, de vérifier toutes les autorisations administratives détenues par les exploitants des stations-service ainsi que leur conformité avec la réglementation et les obligations fiscales de l'Etat. Mais ce contrôle portera également sur la conformité des installations au regard des autorisations délivrées.

Pour le ministre Mwabilu, à côté de sanctions prévues par la loi contre les contrevenants, cette démarche sera également pédagogique. « A l'issue de chaque inspection, les résultats seront mis à la disposition de l'exploitant, avec une liste des actions à mener, toutes

affaires cessantes, vis-à-vis de la réglementation, de la responsabilité individuelle, et des pénalités qui s'imposent contrevenant », a-t-il expliqué. Et de menacer tous ceux qui n'auront pas respecté cette période de mise en conformité de voir leurs stations-service purement et simplement fermées. « Nous avons l'obligation de faire en sorte que les stations ne soient pas un danger pour la population et que nous puissions avoir des stations-service aux normes », a-t-il souligné lors d'une intervention, en début du week-end dernier à la presse.

Des sources proches de la Présidence de la République ont, dernièrement, noté que le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, avait interpellé le gouverneur de la ville quant à la prolifération des stations-service dans la capitale congolaise. Et l'opinion fait constater, quant à elle, que ces stations-service qui poussent comme



Une station-service de la compagnie d'Etat, la Sonahydroc/DR

des champignons à travers la ville constituent un danger pour la population. « Un jour, cette ville va brûler », faisait remarquer un acteur social dans une émission de télévision. Pour lui, il serait difficile d'éteindre le feu si une de ces stations peinaient le feu, étant donné que dans certains endroits, elles sont mises côte-à-côte.

Les occupants des servitudes aussi visés

Pour le ministre chargé de l'Urbanisme et de l'Habitat, le gouvernement a également décidé de mettre fin, à travers la même commission interministérielle, à la recrudescence des constructions anarchiques sur les servitudes dans les centres urbains. Il a regretté qu'à l'issue de nombreuses mises en

demeure faites par son administration à ces commerçants qui occupent la chaussée et les emprises publiques dont les débits de boisson et autres, rien n'ait bougé. Il a, par ailleurs, fait savoir que le gouverneur de la ville-province de Kinshasa était saisi pour la démolition de ces installations construites sans respect des normes.

Lucien Dianzenza



**MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX**

**SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA**



Assurance automobile



Assurance tous risque chantier



Assurance incendie



Assurance voyage

**PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES**

EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
DU CONGO

DROITS DE L'HOMME

L'Apvec bat le rappel des troupes

L'ONG de défense des droits de l'Homme a réuni tous ses membres, à l'occasion de sa rencontre mensuelle et stratégique, en vue de faire une rétrospection des activités et de baliser le chemin pour les jours à venir.

Le comité directeur de l'Assistance aux personnes vulnérables et enfants du Congo (Apvec) vient de tenir, le samedi 23 juillet, sa réunion mensuelle et stratégique. A cette rencontre qui s'est déroulée dans la salle de fête F majuscule, au numéro 85 de l'avenue Lokolenge, dans la commune de Ngiri-Ngiri, dans une ambiance détendue, ont également été associés tous les membres d'honneur et actifs de cette association.

Lors de ces retrouvailles le point a été fait sur la marche de cette organisation, notamment sur les activités à venir prévus dans son canevas. Parmi ces activités, il y a notamment le renforcement des capacités des membres ainsi que d'autres prévues sur le terrain, dans le cadre de la promotion et la défense des droits de l'homme sous toutes leurs formes.

Un véritable rappel des troupes

La rencontre a réuni autour du président de l'Apvec, Maïck Lukadi, plus de cent membres actifs. Il y a eu également la présence de certains autres nouveaux membres. Dans son mot de



Photo de famille/Adiac

circonstance, le président Maïck Lukadi a rappelé que l'Apvec, continue dans son partenariat avec le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'Homme (BCNUDH) ainsi que la Mission onusienne en République démocratique du Congo (Monusco). « C'est dans le cadre de ce partenariat avec le BCNUDH (HCDH-Monusco) que certaines autres activités vont être menées dans

les tout prochains jours », a précisé le président Maïck Lukadi, qui est également le point focal du sous-groupe Monitoring des lieux de détention et suivi judiciaire au niveau du bureau terrain de Kinshasa (BTK-Monusco).

Renforcement des capacités des membres et des partenaires

Dans son programme, l'Apvec prévoit, dans un fu-

tur proche, des formations pour le renforcement des capacités de ses membres d'honneur et actifs. Ceci, en vue de les outiller pour réaliser leur mission sur le terrain sans trop de difficultés ni lacunes. Cette ONG va également organiser, début août 2022, une formation sur les droits des personnes arrêtées à l'intention des officiers de police judiciaire des commissariats et sous-com-

missariats de police pour les quatre districts de la ville-province de Kinshasa.

La rencontre entre le comité directeur de l'Apvec et la base de cette organisation a permis à chacun des participants de soulever ses préoccupations et d'avoir des réponses précises et des éclaircissements auprès de l'organe dirigeant de cette ONG. Le terrain a été donc balisé en vue de commencer cette nouvelle période avec plus de sérénité et d'assurance de bien remplir la mission dévolue à cette ONG et à ses membres. Raison pour laquelle le président Lukadi a félicité tous les membres présents, qui ont, selon lui, affiché clairement leur ambition de travailler pour la promotion et la défense des droits humains. « Je salue votre détermination à promouvoir et à défendre les droits humains. Je vous exhorte à continuer dans la même lancée, tout en sachant que les droits de l'homme doivent bénéficier à toute personne, sans distinction des races, des couleurs, des religions, des croyances ni de bords politiques, etc. », a-t-il indiqué.

Lucien Dianzenza

PRÉPARATIFS CHAN ALGÉRIE 2022

Les Léopards A' affrontent en amical les Diables rouges

La prochaine édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) se déroulera, d'après le calendrier fixé par la Confédération africaine de football (CAF), du 13 janvier au 4 février 2023.

La plupart des pays engagés dans le Chan affûtent leurs armes à travers des matches amicaux de préparation à l'instar des Léopards A' de la République démocratique du Congo.

En effet, les fauves congolais devront prendre part incessamment à un stage négocié par le staff technique à Brazzaville. La date n'est pas encore connue, mais ce qu'il y a lieu de dire est que le déplacement de la sélection congolaise sur l'autre rive est plus qu'imminent. Sur place, les joueurs sélectionnés joueront deux matches amicaux contre les Diables rouges du Congo à la fin du mois de juillet.

Entre-temps, le sélectionneur principal, Otis Ngoma, avait déjà dévoilé, depuis le vendredi 22 juillet, sa liste de vingt-

huit joueurs retenus pour le dit stage. Le grand contingent est venu du TP Mazembe qui est resté le seul Congolais à avoir continué avec les compétitions interclubs de la CAF, pendant la suspension des matches de la Linafoot. Otis Ngoma a aussi pioché dans d'autres grands clubs du pays, l'objectif étant de créer une cohésion au sein de l'équipe en dégagant un collectif à même de surprendre.

Dès lors, la discipline est de rigueur au sein de la sélection et le staff technique n'est décidément pas prêt à avaler toute sorte de frasques et abus des joueurs. Patou Ebunga Nsimbi de l'AS V.Club en a appris à ses dépens pour avoir quitté l'hôtel où les joueurs sont internés à des heures tardives sans justification valable. Ce qui lui



Le sélectionneur Otis Ngoma

a valu l'exclusion de la liste des joueurs sélectionnés pour le stage de Brazzaville. Rappelons que la rencontre entre les léopards de la RDC et les Diables rouges du Congo Brazzaville va s'inscrire dans le cadre des préparatifs de la double confronta-

tion avec le Tchad pour se qualifier à la phase-finale du Chan Algérie 2022.

Alain Diasso

G20

L'Union africaine réclame un siège permanent

Les dirigeants du continent africain réclament de plus en plus de voix dans les organes de gouvernance mondiale. Les ministres des Finances et de l'Economie de l'Egypte, du Ghana et du Sénégal ont plaidé pour l'octroi d'un siège permanent à l'Union africaine (UA) au sein du G20 pour mieux faire entendre la voix du continent dans cet organe de gouvernance mondiale, a rapporté l'agence Bloomberg le 19 juillet.

« La présence de l'Afrique en tant que membre permanent par l'intermédiaire de l'Union africaine renforcera le G20. Augmenter la représentation du continent dans les délibérations du G20 permettra une continuité et un engagement plus réactif », ont indiqué les ministres des Finances du Ghana, Ken Ofori-Atta, d'Egypte, Mohamed Maait, et le ministre sénégalais de l'Economie, Amadou Hott, dans leur lettre adressée aux ministres des Finances et gouverneurs des banques centrales du G20. Les trois responsables ont

également estimé qu'une représentation permanente de l'Afrique au G20 « renforcera l'engagement du continent » auprès de cette instance de gouvernance mondiale regroupant les dix-neuf économies les plus développées de la planète et l'Union européenne, alors que l'ensemble des économies africaines sont aux prises avec l'impact économique de la guerre en Ukraine.

Ils ont, par ailleurs, demandé une injection immédiate de liquidité dans les économies africaines par le biais d'une nouvelle émission de droits



de tirage spéciaux [DTS, la réserve de change du FMI, Ndlr], et la relance de l'initiative de suspension du service de la dette, un dispositif créé en 2020 par le G20 pour soulager les pays croulant sous le poids de la dette.

Notons que l'Afrique du Sud est le seul membre permanent du G20 issu d'Afrique. Les dirigeants du continent réclament de plus en plus de voix dans les

organes de gouvernance mondiale. Lors d'une rencontre tenue le dimanche 17 juillet, avec la directrice générale du Fonds monétaire international, Kristalina Georgieva, le président indonésien et président en exercice du G20, Joko Widodo, a fait part de son intention d'inviter l'Union africaine à prendre part au Sommet des chefs d'Etat des vingt économies les plus développées de

la planète, prévu en novembre prochain à Bali.

Le G20 qui s'est révélé très efficace en 2008 au moment de la crise financière a obtenu quelques résultats concrets dans des dossiers aussi épineux que la lutte contre le changement climatique, l'allègement des dettes des pays les plus pauvres et la fiscalité des multinationales.

Josiane Mambou Loukoula

DÉVELOPPEMENT

Des chaînes de valeur régionales pour une reprise durable

« Dynamiques du développement en Afrique », tel est l'intitulé d'une publication de l'Agence française de développement (AFD). Il s'agit de tirer des leçons des expériences des cinq régions du continent (Afrique australe, centrale, de l'Est, du Nord et de l'Ouest) visant à développer des recommandations en matière de politiques publiques et pour partager les bonnes pratiques sur l'ensemble du continent.

Appuyé par les statistiques récentes, le décryptage des dynamiques de développement vise à permettre aux leaders africains de réaliser la vision stratégique de l'Agenda 2063 à tous les niveaux : continental, régional, national et local. L'édition 2022 cherche à expliquer comment les chaînes de valeur régionales peuvent accélérer la transformation productive des pays africains, pour une reprise économique durable suite à la pandémie de Covid-19. L'analyse cible les domaines d'action où les acteurs privés et publics peuvent soutenir les chaînes de valeur régionales lors de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf). Les entreprises du continent peuvent notamment tirer parti des innovations numériques pour réduire les coûts de production, et les gouvernements déployer des politiques en faveur du développement des compétences, de la passation des marchés publics et des investissements étrangers pour renforcer les liens productifs.

Deux chapitres examinent le rôle de la coopération continentale pour utiliser au mieux les tendances mondiales et les initiatives africaines. Les cinq autres chapitres proposent des



recommandations adaptées à des chaînes de valeur spécifiques dans chacune des régions. Cette publication entend nourrir le débat entre gouvernements, citoyens, entrepreneurs et chercheurs. Fruit de la collaboration entre la Commission de l'Union africaine et le Centre de développement de l'OCDE, elle propose une nouvelle coopération entre pays et entre régions, tournée vers l'apprentissage mutuel et la préservation des biens communs.

L'intégration des chaînes de valeur en Afrique centrale et l'industrie du bois

Le chapitre s'intéresse au niveau d'intégration dans les chaînes de valeur mondiales (CVM) de l'Afrique centrale et ses neuf pays : Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo (RD Congo), São Tomé-et-Príncipe et Tchad. Il présente un aperçu de la participation de la sous-région aux CVM, en identifiant les produits et les secteurs straté-

giques. Le focus porte ensuite sur la chaîne de valeur (CV) du bois, en raison de ses potentiels, de son importance et des contraintes qui lui sont associées du fait de la pandémie de Covid-19. Enfin, le chapitre formule des suggestions de politiques publiques, permettant de renforcer la promotion des CV en Afrique centrale, et notamment celle du bois. Il s'agit d'améliorer le cadre macroéconomique et le climat d'investissement, de réduire le déficit en infrastructures de transports et de logistique, ainsi que de valo-

riser des compétences professionnelles ajustées aux besoins du marché.

L'intégration des chaînes de valeur en Afrique de l'Ouest et l'industrie agroalimentaire

Ce chapitre met en avant l'importance stratégique des chaînes de valeurs agroalimentaires en Afrique de l'Ouest pour une reprise économique durable et l'opérationnalisation de la Zlecaf. La première section livre un aperçu de l'intégration aux CVM dans la région. Elle montre l'impact de Covid-19 sur une économie régionale insuffisamment intégrée aux CVM en amont, même si certaines filières se distinguent, comme les mines et carrières ainsi que l'agroalimentaire. La seconde section s'intéresse au potentiel des chaînes de valeur agroalimentaires pour tirer parti des ressources agricoles importantes de la région et créer des emplois de qualité, et identifie les contraintes ralentissant leur développement. La troisième section propose, enfin, des politiques publiques visant à renforcer l'intégration de la région aux chaînes de valeurs agroalimentaires.

Noël Ndong

ONYCOM PRÉSENTE

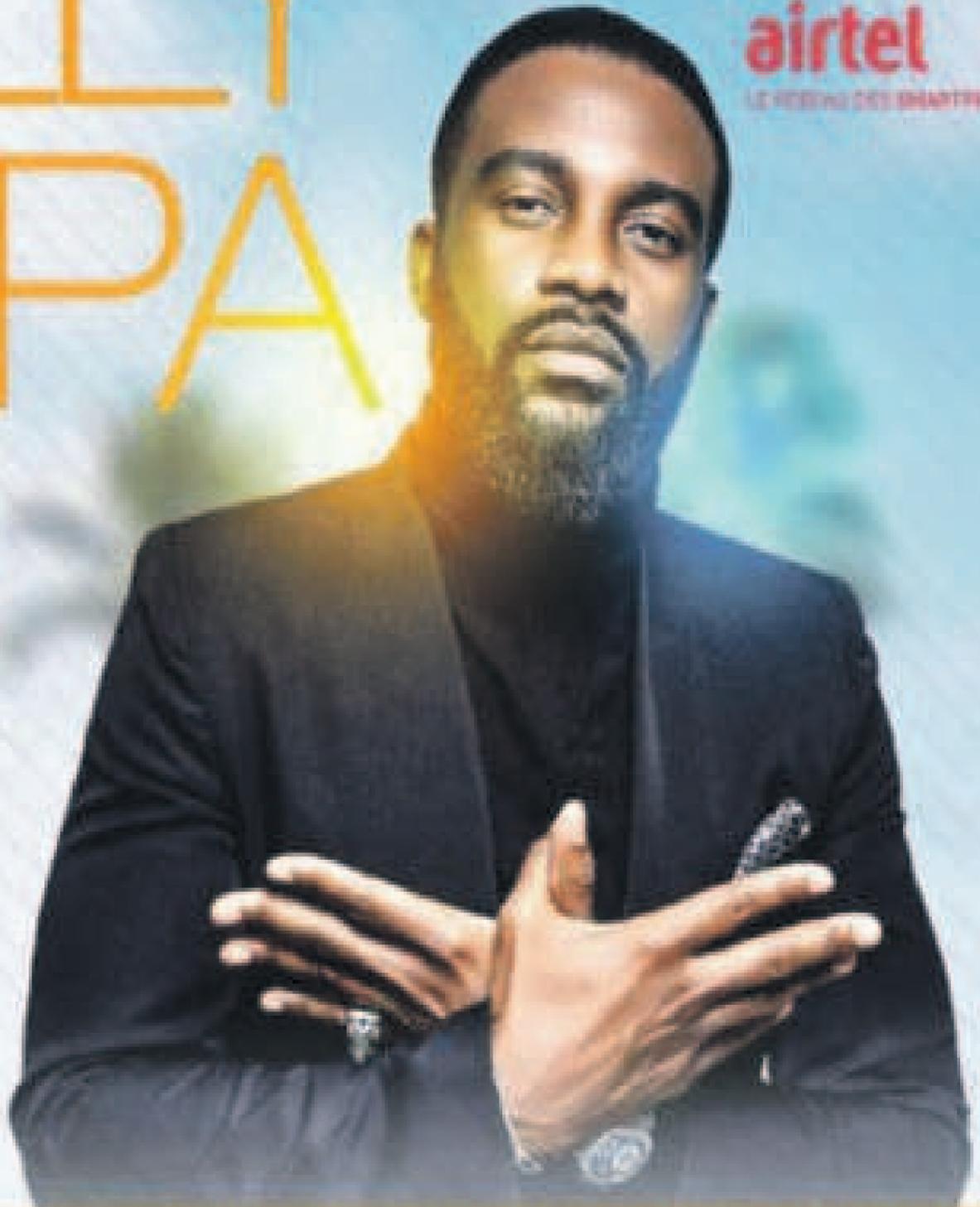


FALLY IPUPA



LE FÉDÉRI DES SMARTPHONES

29
JUILLET
POINTE-NOIRE



STANDARD TICKET: 20.000 FCFA

CONCERT

LIVE

17H

GALERIE NF

CONTACTS : +242056869928 / +242056268856 / +242068855458



MARINE MARCHANDE

Vulgarisation du nouveau règlement de la Cémac

La vulgarisation du règlement 03/20-UEAC-CM-35 du 8 septembre 2020, fixant les conditions d'accès et d'exercice des professions maritimes et d'auxiliaires de transport maritime, a eu lieu le 22 juillet dans la ville océane en présence du directeur général par intérim de la Marine marchande, Gérémy Bongouale, et du coordonnateur des services de la direction des transports maritimes, Armel Cyr Ngollo, des représentants des sociétés maritimes ainsi que des auxiliaires de transport maritime en République du Congo.

S'exprimant à cette occasion, le directeur général par intérim de la Marine marchande a rappelé que dans le cadre l'harmonisation des législations, les Etats de la Cémac ont déjà en commun un certain nombre de textes parmi lesquels deux textes portant réglementation des conditions d'exercice des professions du secteur des transports. Cependant, les profondes mutations survenues dans le domaine des transports routier et maritime ainsi que leur conformité aux nouvelles exigences techniques et juridiques ont imposé la relecture des deux textes aux fins de leur révision subséquente.

Tenant compte, poursuit-il, également de la résolution du conseil des ministres de l'UEAC qui a donné une impulsion nouvelle et décisive au mécanisme d'octroi d'agrément par une simplifications



exprimée au cours de sa 33e session ordinaire tenue à Ndjamena le 22 mars 2019. Celle de donner mandat au président de la commission Cémac de procéder à la signature et à la délivrance desdits agréments.

« C'est dans cette optique que s'est tenu à Douala du 14 au 18 octobre 2019 la réunion du comité ad hoc des experts des transports routiers et maritimes des Etats membres. Au terme de celle-ci, la commission de la Cémac a disposé des projets des textes révisés qui ont été finalement adoptés et publiés le 8 sep-

tembre 2020 par le conseil des ministres de l'Union économique de l'Afrique centrale (UEAC). Il s'agit notamment, pour ce qui concerne le transport maritime du règlement n°03/20-UEAC-648-CE-33 du 5 février 1998 portant réglementation des conditions d'accès et d'exercice des professions maritimes et auxiliaires des transports en UEAC/Cémac », a-t-il déclaré.

Pour sa part, présentant ce règlement et les nouvelles dispositions aux représentants des sociétés et auxiliaires des transports maritimes, Armel Cyr Ngolo a signifié que l'ap-



plication des dispositions contenues dans l'ancien règlement devenait caduque surtout dans l'obtention des agréments.

« Autrefois, la Cémac accordait des agréments ayant une durée indéfinie aux structures maritimes, la nouvelle disposition fixe la durée de l'agrément à une période de dix ans renouvelable. L'ancien règlement regroupait l'ensemble des secteurs de transport, notamment le transport terrestre, l'aviation civil, le

transport maritime. Ce nouveau texte traite uniquement des questions maritimes », a-t-il indiqué.

Le clou de ces assises était la distribution du nouveau règlement aux participants. En outre, quelques suggestions ont été formulées par les acteurs de ce secteur et celles-ci seront transmises au ministère des Transports, de l'Aviation civile et de Marine marchande.

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE
DU BASSIN DU CONGO

Musée
du Bassin du Congo

galerie CONGO

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE

L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
intégrant les manguiers (Mali)
dans l'espace des Dépêches de Brazzaville

BACCALAURÉAT

Ramane Mougomo, premier bachelier autochtone de Bambama

L'organisation non gouvernementale (ONG) Espace Opoko a annoncé, à la suite de la publication des résultats du baccalauréat 2022 de l'enseignement général, l'admission de Ramane Mougomo, premier lycéen autochtone de l'histoire du district de Bambama dans le département de la Lekoumou.

L'histoire retiendra que jusqu'en 2012 aucun élève autochtone du district de Bambama n'avait franchi le cap du collège. C'est d'ailleurs ce qui a poussé Averty Ndzoyi à créer une ONG dénommée Espace Opoko pour prendre en charge l'éducation scolaire des élèves autochtones en République du Congo, dans le but de leur donner les mêmes chances de réussite scolaire. Depuis lors, l'ONG a élargi ses activités dans plusieurs départements du pays et a déjà enregistré sept étudiants autochtones dans le pays. Mais dans le district de Bambama, l'organisation n'avait jusqu'à huit lycéens. En s'admettant au baccalauréat 2022, Ramane Mougomo devient donc le tout premier étudiant de l'histoire du district de Bambama.

La nouvelle de l'admission de Ramane Mougomo au baccalauréat 2022 a fait l'effet d'une bombe dans la communauté autochtone de Bambama. L'oncle de l'heureux bachelier n'a pas caché ses sentiments. « Jamais on avait pensé avoir un étudiant dans notre communauté. On pensait même qu'un autochtone

ne pouvait jamais avoir le baccalauréat », a-t-il déclaré. Quant à l'heureux admis, il n'en revenait pas. « J'ai à la fois envie de crier, de pleurer, de courir et même de rouler par terre. Je n'ai jamais ressenti ce sentiment auparavant », a-t-il fait savoir. Pour célébrer la réussite de Ramane Mougomo, l'ONG envisage d'organiser une grande fête dans la communauté. Pour Averty Ndzoyi, président de l'ONG Espace Opoko, cette fête aura pour objectif de passer un message à tous les enfants de la communauté autochtone que rien n'est impossible lorsqu'on se donne au travail. « Ça sera aussi une occasion pour nous de renouveler notre soutien et surtout d'annoncer la fin de la construction du premier bâtiment qui abritera l'internat scolaire pour lycéens autochtones à Sibiti », a-t-il signifié.

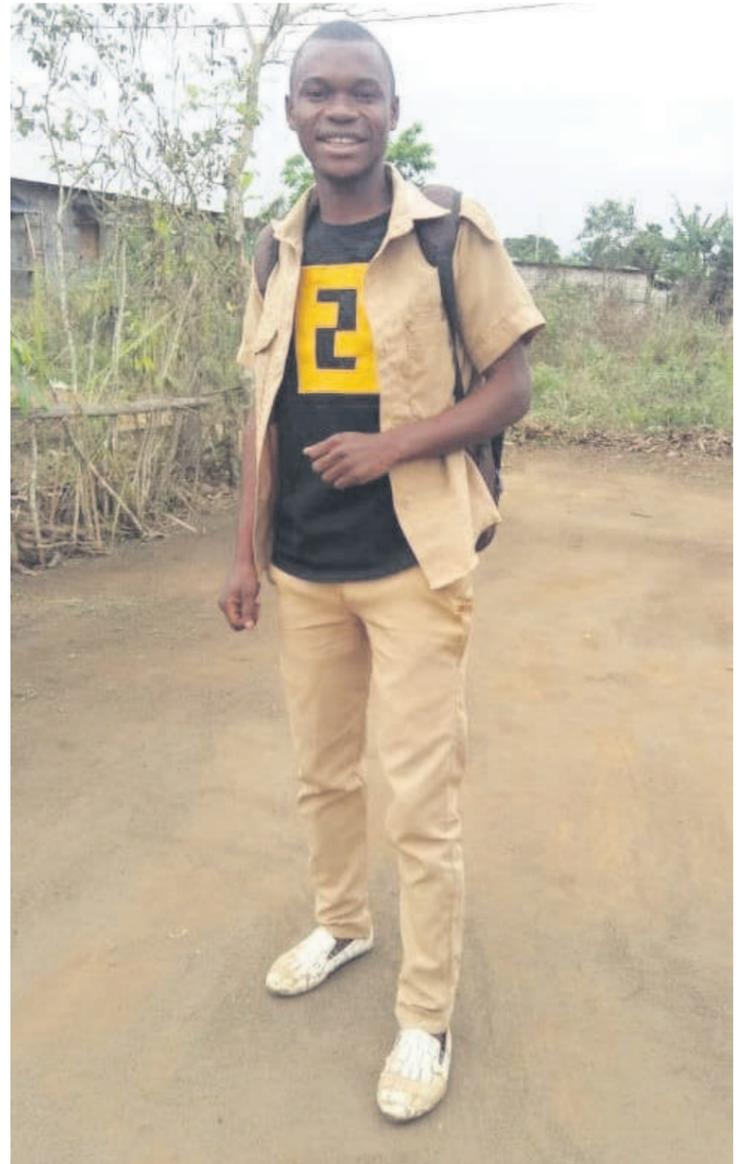
Le gouvernement et les Nations unies invités à aider les étudiants autochtones

Le 27 août prochain, l'ONG Espace Opoko va célébrer ses dix ans d'existence. Vanessa Nzouba, représentante de cette ONG à Brazzaville,

estime qu'il est temps que le gouvernement de la République, les organes du système des Nations unies et les représentations diplomatiques accréditées au Congo s'impliquent dans l'aide aux étudiants autochtones puisque L'Espace Opoko s'efforce seul à prendre en compte tous les étudiants autochtones du pays. C'est pourquoi elle lance un appel afin que la question du soutien des étudiants autochtones dans la ville capitale requiert une attention particulière cette année.

« Cette année sera très difficile pour le bureau de Brazzaville parce que nous devons assurer la prise en charge à 100% de sept étudiants autochtones. Cela va du logement à la nutrition en passant par la santé, le déplacement, etc. Nous n'avons actuellement qu'un seul soutien au plan sanitaire grâce au partenariat signé avec le laboratoire médical AgoraCare. Avec l'arrivée de Ramane Mougomo, nous devons soit louer un studio supplémentaire où trouver un appartement pour les loger tous ensemble. Ce qui nécessite les fonds que nous n'en avons pas », a-t-elle souligné.

Bruno Okokana



MÉDIAS

L'Eglise kimbanguiste de Brazzaville bientôt dotée d'une radio-télévision

L'autorisation d'implanter la radio-télévision kimbanguiste (Ratelki) a été donnée à l'Eglise Kimbanguiste de Brazzaville par le président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), Philippe Mvouo, le 17 juillet.

Sitôt l'autorisation donnée, les fidèles de l'Eglise kimbanguiste sous la houlette de leur chef spirituel, représentant légal, Simon Kimbangu Kiangani, ont lancé une quête pour l'obtention de quinze millions comme cahier des charges pour couvrir ce besoin, celui de l'achat du matériel et de l'implantation de cette chaîne de radio. N'ayant pas une vache à lait, ils réalisent toutes ces œuvres grâce aux contributions des fidèles, comme l'a expliqué le révérend Sébastien Elion, représentant légal deuxième suppléant, au département de la presse et information. « Le lancement de la quête a eu lieu, le 17 juillet, dès que le président du CSLC, le ministre Philippe Mvouo,



L'ingénieur Dady Mavambou présentant le matériel de la radio au chef spirituel/Adiac nous avait donné l'autorisation d'implanter la Ratelki. Le jour même, nous avons lancé la quête. Il nous fallait quinze millions de FCFA. Sur le champ, Brazzaville

de la radio. Cependant, la quête continue jusqu'à l'obtention d'une chaîne de télévision. Pour le moment, nous lançons la radio pendant que le chef spirituel est à Brazzaville », a expliqué le révérend Sébastien Elion.

Le 24 juillet, le directeur technique général de Ratelki/Kinshasa, l'ingénieur Dady Mavambou, a présenté le matériel acquis au chef spirituel, représentant légal de l'Eglise kimbanguiste, Simon Kimbangu Kiangani, en présence de la presse. Il s'agit d'un émetteur d'une puissance de 1000 watt, donc 11 kilo. Pour propager le son, la capacité dépendra de la hauteur de la pylonne qui a une puissance de 1 kilowatt, a-t-il expliqué. « Ce n'est pas pour

la première fois que nous montons la Ratelki, c'est la quatrième station que nous montons. Souvent nous collaborons avec une entreprise française dénommée Médiamat. Aujourd'hui, nous avons présenté le people, l'amplificateur, la table de mixage, deux ordinateurs fixes, les micros, ... C'est complet. Pour l'heure, on peut dire que tout est fin prêt. On attend plus que la fin des travaux du bâtiment qui va abriter la radio. On suppose que d'ici le 15 août, la chaîne de radio Ratelki sera lancée », a signifié l'ingénieur Dady Mavambou. Notons que bien avant Brazzaville, Pointe-Noire abrite déjà une chaîne de radio Ratelki.

B.Ok.

LÉGISLATIVES 2022

La force publique vote ce 26 juillet

Le vote par anticipation des militaires, policiers et gendarmes, comptant pour le second tour des élections législatives, a lieu ce mardi 26 juillet dans les vingt-cinq circonscriptions électorales en ballottage.

A Brazzaville, huit circonscriptions sont concernées par le deuxième tour. Il s'agit notamment des quatre circonscriptions électorales de Makélékélé, dans le premier arrondissement de Brazzaville, de la première et la troisième circonscription de Moundali, de la quatrième circonscription de Ouenzé et de la première circonscription électorale de Mfilou-Ngambala.

Trois duels de 2017 revenus en 2022

A Moundali 1 et 3 ainsi qu'à Ouenzé 4, ce sont les trois duels du second tour de 2017 qui sont revenus. Aimé Hyvert Mouagni du Club perspectives et réalités (CPR) avec 34,02% contre Jean Bonnard Moussodia de l'Union des démocrates humanistes (UDH-Yuki) 31,06%. En 2017, c'est le président du CPR qui l'avait emporté, en dépit de la requête en annulation introduite auprès de la Cour

constitutionnelle par Jean Bonnard Moussodia, alors candidat indépendant proche de l'UDH-Yuki.

Dans la 3^e circonscription électorale de Moundali, Jean Didace Médard Moussodia du Parti pour l'unité, la liberté et le progrès (Pulp) 43,67% affrontera Gervine Moger Mounea Dizangué Aya du Parti républicain et libéral (PRL) 24,66%. Les deux candidats se connaissent bien depuis les législatives de 2017 où le Pulp en est sorti vainqueur.

Après avoir remporté le duel de 2017, Ninon Pachel Gouamba du Parti congolais du travail (PCT) se trouve, une fois de plus, face à Jean Jacques Malanda du Pulp. L'écart entre les deux candidats est minime d'autant plus que lors du scrutin des 4 et 10 juillet, le premier a obtenu 24,98% contre 23,46% pour le second. En 2017, Jean Jacques Malanda qui dénonçait des violences, dont il ferait l'objet de la part de son



Les agents de la force publique vérifiant leurs noms sur les listes/Adiac

challenger avait porté l'affaire devant le juge constitutionnel, sans en trouver gain de cause. On votera également ce 26 juillet dans le Pool, notamment à Kinkala commune, à Kimba, Goma Tsé-Tsé et Vinza. Dans le département de la Bouenza, quatre circonscriptions électorales sont concernées par le second tour à savoir : Mouyondzi, Kingoué, Boko-Songho et Madingou commune.

Dans le département de Niari, on vote à Moutamba, Moundoundou sud, Mayoko à Kimongo et à Kibangou. A Pointe-Noire, deux circonscriptions sont en ballottage, précisément Ngoyo et Tchiamba-Nzassi. Dans le Kouilou, seule la première circonscription électorale de Mvouti est concernée par le second tour des 26 et 31 juillet. La Lekoumou ne fait pas exception. Les habitants de Bambama

sont, quant à eux, appelés à départager Adorien Tsoumou Mounkassa de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale et l'indépendant Judes Wilfride Souaka.

En raison du vote des agents de la force publique, la campagne électorale en cours est suspendue le 25 juillet à minuit pour ne reprendre que le 27 avant d'être close le 29 juillet.

Parfait Wilfried Douniama



FONDATION
MARCEL GOTÈNE

CRÉATION DE LA FONDATION
MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène

Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bel Diable Sissou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

fon.dationmarcelgotene@gmail.com
www.fondationgotene.com

GENRE

Le programme spécial « Femmes et Sciences » bientôt opérationnel

Le programme spécial qui vise, entre autres, à accroître l'implication de la femme congolaise dans les sciences devrait entrer en vigueur d'ici à la fin de l'année, selon la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Delphine Edith Emmanuel.

Lors de la célébration en différé de la journée de la renaissance scientifique de l'Afrique, il y a quelques jours à Brazzaville, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Delphine Edith Emmanuel, annonçait des projets sur lesquels son département travaille d'arrache-pied pour les réaliser cette année. « *L'opérationnalisation du programme spécial : Femmes et Sciences* », déclarait-elle en évoquant des perspectives.

Dans les relations femmes-sciences, les statistiques au plan national révèlent la sous-représentativité de la gent féminine. Des marges allant de 13 à 30% de Congolaises en ingénierie, intelligence artificielle, mathématiques, technologie... selon les sources ministérielles. Bien que les femmes aient réalisé

des progrès importants quant à leur présence dans l'enseignement supérieur, elles restent sous-représentées.

L'opérationnalisation du programme spécial « Femmes et Sciences » viendra donc à point nommé pour remonter la pente, en mettant en lumière les femmes de science qui font des prouesses dans divers domaines ainsi que les résultats de leurs travaux de recherche considérés comme leur contribution à l'avancement de la science ; sensibiliser à la question des disparités entre les femmes et les hommes en la matière ; s'attaquer aux stéréotypes qui éloignent les femmes et filles des domaines liés à la science. C'est, sans nul doute, dans ce sens que la section nationale de l'organisation pour les femmes et la science a été mise en place, il y a quelques semaines.



La ministre Delphine Edith Emmanuel annonçant le programme «Femmes et Sciences» /Adiac

A l'occasion de la célébration en différé de la journée de la renaissance scientifique de l'Afrique, la ministre Delphine Edith Emmanuel insistait sur le fait que la recherche scientifique ne devrait pas être théorique. Il est question, pour elle, de s'appesantir davantage sur la recherche appliquée au développement afin d'apporter des réponses aux problèmes auxquels les communautés sont confrontées, accélérant ainsi le processus de développement.

Au regard de cette orientation, les femmes de sciences qui verront leur blason être redoré par le programme spécial : « Femmes et Sciences », ont déjà la puce à l'oreille sur leur implication accrue dans la recherche appliquée pour le développement socio-économique du pays.

Rominique Makaya

CRÉDIT RENTRÉE SCOLAIRE

Vivez une rentrée scolaire en toute sérénité.

Bénéficiez jusqu'à
4 000 000 F CFA
de crédit et assurez
la scolarité de vos enfants

Suivez-nous sur :



Ecoute - Qualité - Client

Tél.: 81 88

Email : eqccongo@bgfi.com

www.groupebgfibank.com



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

VIENT DE PARAÎTRE

Kongo, vers un État fédéral

Bervi Oboyo signe une œuvre parue chez l'Harmattan sur le système mêlant les valeurs spirituelles, culturelles et traditionnelles pour un éventuel État fédéral Kongo.

Pour l'auteur, cet ouvrage se veut un appel au respect et à l'observation des valeurs spirituelles, culturelles et traditionnelles africaines. Il le présente comme étant un enseignement spirituel avant tout, puis aussi politique et scientifique.

À l'issue de ses recherches, Bervi Oboyo démontre qu'il s'agit d'un cri d'alarme, d'une sensibilisation des populations et des dirigeants à la nécessité de s'acheminer vers un État fédéral du Kongo avec pour capitale Brazzaville, qui fédérerait tous les autres États : de prime abord la République démocratique du Congo et l'Angola. Viendraient ensuite s'y ajouter les autres pays du bassin

du Congo tels que le Cameroun, la Centrafrique, le Gabon et la Guinée équatoriale.

En somme, il préconise que le système des valeurs spirituelles, culturelles et traditionnelles du royaume intègrent la gestion politique, économique et sociale de ce nouvel État fédéral.

Titulaire d'un baccalauréat littéraire, l'auteur congolais Bervi Oboyo a poursuivi ses études universitaires dans le domaine de l'hygiène, la sécurité et l'environnement. En parallèle de son penchant littéraire, il exerce actuellement dans l'entrepreneuriat.

Marie Alfred Ngoma



FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Belgique, 1re journée, 1re division

Morgan Poaty, titulaire, et Seraing commencent le championnat par une défaite 0-2 à Zulte-Waregem. Le latéral gauche congolais a joué toute la rencontre.

Allemagne, 1re journée, Liga 3
Rot-Weiss Essen débute sa saison par une défaite à domicile face à Elversberg (1-5). Sur le banc au coup d'envoi, Aurel Loubongo-Mbongou est entré à la 71e, à 1-4.

Allemagne, 1re journée, 4e division, groupe Ouest
Recruté par l'Alemania Aachen après la relégation du Sportfreunde Lotte, Exaucé Andzouana était remplaçant à l'occasion du déplacement de sa nouvelle équipe chez le Rot-Weiss Oberhausen (1-3). Lancé à la 82e, il a joué 8 minutes.

Ecosse, 4e journée de la phase de groupes, Coupe de la Ligue Sans Scott Bitsindou, resté sur le banc, mais avec Dylan Bahamboula, remplacé à la 60e, Livingston bat Keltie Hearts 2-0.

Russie, 2e journée, 1re division
Remplaçant au coup d'envoi, Emmerson Illoy-Ayyet est entré à la 51e lors du lourd revers du FC Ural chez le Gazovic Orenburg (0-3). Lors de son apparition, son club n'était mené que d'un but, mais était réduit à dix depuis la 36e.

Russie, 2e journée, 2e division
Deuxième titularisation, premier but et première victoire pour Erving Botaka-Yobama. Le défenseur russo-congolais a offert la victoire au FC Ufa en catapul-



Erving Botaka-Yobama a surgi sur la ligne des six mètres pour marquer et offrir sa première victoire au FC Ufa (DR)

tant un corner d'une tête puissante des 6 mètres à la 43e. Menée au score depuis la 14e, son équipe bat finalement le Volga Ulyanovsk 2-1.

Suisse, 2e journée, 2e division
Bellinzona prend le point du nul à Thoune (1-1). Trésor Samba était titulaire et a été remplacé à la 72e. Notons la présence sur le banc de son frère cadet, Guélor Samba, milieu axial de 18 ans.

Matches amicaux

Marvin Baudry, remplacé à la 65e, et La-

groupe, Ajaccio s'est incliné chez le Paris FC (0-1).

Samedi après-midi, Lens recevait l'Inter Milan à Bollaert. Brice Samba, titulaire, et ses co-équipiers battent les vice-champions d'Italie 1-0.

Auxerre a battu Troyes 1-0. Bryan Pereira, titulaire, a montré de belles intentions offensives à son poste de latéral droit. Nathanaël Bouékou n'était pas dans le groupe.

Lorient s'incline face à Nantes (0-2). Loris Mouyokolo a joué toute la rencontre au poste d'axial gauche.

Caen bat chichement Versailles 1-0. Sans Jason Ngouabi, qui devrait faire l'objet d'un nouveau prêt, après son massage manqué au FC Sète.

Kévin Mouanga n'est pas entré lors du match nul d'Annecy face à Villefranche-sur-Saône (1-1).

Owen Matimbu est resté sur le banc lors du revers de l'US Orléans face à Châteauroux (2-4).

Le FC Valenciennes disputait deux rencontres samedi après-midi : une équipe mixte a battu l'US Boulogne 2-1. Aeron Zinga a marqué le premier but de VA.

Ensuite, l'équipe-type a fait match nul contre Dunkerque (0-0). Titulaire, Alain Ipiélé a cédé sa place à la 71e.

Yannis Mbemba était remplaçant au coup d'envoi de la défaite du Puy face à Andrézieux (1-2).

Pau et Mons Bassouamina, remuant sur le front de l'attaque, s'inclinent à Niort (1-4). Bryan Passi n'a pas joué.

Camille Delourme

MADINGO-KAYES**Vers la construction d'une cité administrative**

Le projet de la cité administrative de Madingo-Kayes prévoit la construction de 100 logements destinés aux fonctionnaires de l'Etat. Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a procédé, il y a quelques jours, à la pose de la première pierre marquant ainsi la concrétisation dudit projet.

C'est un nouveau chantier qui va bientôt débiter dans le district de Madingo-Kayes avec, à la clé, la construction d'une cité administrative moderne. La cérémonie relative à la pose de la première pierre a eu lieu en présence de plusieurs ministres et autorités locales. Cette offre de logements, dont 70% à loyer inférieur au prix du marché, vient compléter l'offre de logements sociaux en République du Congo. Ce dispositif est destiné aux agents de l'Etat affectés dans le district de Madingo-Kayes qui, à l'occasion d'une mutation ou d'une première affectation, se trouvent dans la nécessité de recourir à une solution provisoire de logement. D'ici peu, 100 logements seront construits dans cette localité et devront permettre à la fois de répondre aux besoins des agents de l'Etat et d'améliorer leurs conditions d'accueil. Le projet prévoit également la construction d'une crèche et bien d'autres infrastructures de base, avec des zones d'activités réparties en trois corps de bâtiments. En présence de plusieurs ministres et autres cadres venus d'ailleurs, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a mis l'accent sur l'importance primordiale de la construction de cette cité administrative de Madingo-Kayes qui tend à l'amélioration de cadre de vie des agents de l'Etat. Notons que, pour clore cette activité, le Premier ministre avait doté les chefs de village des motos Jakarta.

Hugues Prosper Mabonzo

KOUILOU**Emmanuel Sitou officiellement installé dans ses nouvelles fonctions**

Le nouveau président interdépartemental de l'Union nationale des opérateurs économiques du Congo (Unoc), Emmanuel Sitou, a pris officiellement ses fonctions, le 21 juillet dans la ville côtière, en présence de Jean Daniel Ovaga, Alexandre Honoré Paka, Paul Adam Dibouilou et Baron Frédérick Bouzoc, respectivement président national de l'Unoc, préfets des départements de Pointe-Noire, du Kouilou et du Niari.

Dans son allocution, Jean Daniel Ovaga a rappelé qu'aucune nation au monde ne s'est développée sans un secteur privé national fort, et le PIB d'une nation se multiplie par le nombre des entreprises qu'elle dispose. Lorsque nous allons commenter, poursuit-il, à rétablir le monde des affaires comme un modèle de l'économie social et solidaire, nous pourrions ainsi dire que nous accompagnons le président de la République vers cette volonté. La crise congolaise est, selon ce dernier, à la fois conjoncturelle et structurelle, celle-ci est à la portée de l'intelligence des Congolais, ne pas relever le défi c'est faire injure à l'intelligence des Congolais.

« Nous devons dégager une masse critique en vue de nous permettre de faire face aux problèmes. Toute richesse d'une nation est générée par le secteur privé, l'Etat n'est que le pourvoyeur et le collecteur de l'épargne. Le couloir des opérateurs économiques c'est l'économie, ainsi nous prenons cet engagement de nous positionner aujourd'hui comme conseil économique du gouvernement de la République... Nous devons donner de la dignité, de la valeur et de l'honneur à la population congolaise qui attend beaucoup de nous. L'objectif triennal de l'Unoc est de mettre un pari pour qu'on nous juge aux résultats, dans trois ans 500 adhérents, 200 mille emplois directs et indirects et 350 milliards au budget de l'Etat, c'est le défi que nous prenons dès aujourd'hui », a déclaré le président national de l'Unoc.

Responsable de quelques sociétés,



Emmanuel Sitou, nouveau président interdépartemental de l'Unoc/Adiac

le nouveau président interdépartemental de l'Unoc à Pointe-Noire et au Kouilou, Emmanuel Sitou, remplace à ce poste Guy Omar. Dans l'exercice de ses fonctions, il a déclaré qu'il ira jusqu'au fond en vue de la création d'emploi et l'encouragement des chefs d'entreprises de ces deux départements et celui du Niari à regarder devant, à être ambitieux et à rechercher les marchés les plus importants. « Un chef d'entreprise se caractérise par son comportement, c'est-à-dire c'est une personne qui a un bon état d'es-

prit et qui est en conformité avec ses obligations fiscales, patronales et sociales. C'est seulement de cette manière que l'on rendra service à l'Etat. Un chef d'entreprise n'est pas jugé par rapport au nombre de voiture qu'il possède dans son garage, plutôt par le nombre de personnes que ce dernier emploie », a-t-il signifié.

Créée le 30 octobre 1985, l'Unoc est une organisation patronale, à but non lucratif, dotée d'une personnalité morale et juridique.

Séverin Ibara



**Brazzaville
ETOUMBI - KELLE**
tous les
MARDIS
SAMEDIS

**OUVERTURE DES LIGNES
ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!**
après une interruption momentanée de la ligne
**Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce
sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo**



**Brazzaville
ETOUMBI - MBOMO**
tous les
JEUDIS

www.oceandunord.com
contact@oceandunord.com

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60
Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.

COOPÉRATION

Sergueï Lavrov salue l'excellence des relations entre la Russie et le Congo

Le ministre russe des Affaires étrangères a achevé, le 25 juillet, en fin d'après-midi, son séjour de travail de 48 heures à Oyo, au Congo, au terme d'une audience de deux heures et quart avec le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Porteur d'un message du président Vladimir Poutine au président Denis Sassou N'Guesso, le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov a, au sortir de l'audience et en compagnie de son homologue congolais, Jean-Claude Gakosso, exposé devant la presse les points abordés au cours de l'entretien. Il s'est agi pour l'essentiel des relations entre les deux pays, de la crise ukrainienne, des conflits en cours en Afrique et au Moyen-Orient.

S'agissant du point sur la coopération bilatérale, Sergueï

Lavrov a rappelé que celle-ci date de plusieurs décennies, elle se base sur l'égalité et le respect des intérêts des parties, en harmonie avec les normes internationales. « Nous avons abordé le renforcement de nos relations dans les domaines économiques, des hydrocarbures et de l'énergie en plus de la formation », a-t-il indiqué. Sur ce dernier volet, l'hôte de Denis Sassou N'Guesso a noté que le Congo occupe le troisième rang des pays bénéficiant des bourses russes actuellement en raison de 150 bourses par an.

Diversifier les axes de coopération

Dans la perspective de développer encore un peu plus ces liens, le chef de la diplomatie russe a annoncé la tenue à Brazzaville, à la fin du mois de septembre de cette année, d'une réunion intergouvernementale au cours de laquelle seront définies les nouvelles opportunités d'investissements. « Les entreprises russes sont présentes au Congo et d'autres sont intéressées à s'y implanter », a-t-il développé, ajoutant que les deux parties vont aussi œuvrer dans

les domaines militaires et techniques. Sergueï Lavrov a aussi annoncé que dans le cadre de l'assistance sanitaire, la Russie est disposée à aider le Congo à faire face aux pandémies et aux épidémies en construisant dans le pays un laboratoire conjoint de recherche en épidémiologie. Sur la crise ukrainienne, le chef de la diplomatie russe a pointé « la responsabilité des Occidentaux » dans l'avènement de ce conflit et la poursuite de l'escalade. Il a surtout rejeté « tout diktat et politique de chantage dans les relations internationales ». Pour Sergueï Lavrov, l'Occident ferme les yeux sur les options de résoudre certaines crises, comme le conflit israélo-palestinien, mais surtout il a rejeté l'hypothèse selon laquelle son pays a violé les récents accords conclus avec l'Ukraine en relation avec la Turquie et l'ONU, pour l'exportation des céréales. Pour lui, les frappes de l'armée russe sur le port d'Odessa ont visé des dépôts d'armes et de munitions fournies à Kiev par l'Occident, dénonçant un grossissement des faits : « Il n'y a pas d'obstacle à l'application de l'accord du 22 juillet », a-t-il déclaré.

Soutenir la médiation en Libye

Sergueï Lavrov a, en outre, évo-

qué la situation en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, au Mali et en Somalie, disant qu'il est important de travailler à la stabilisation de ces pays. Il a particulièrement insisté sur le cas libyen où le chef de l'Etat congolais remplit la mission de médiateur dans le cadre du comité de haut niveau de l'Union africaine. La Russie est prête, a-t-il renchéri, à soutenir l'aboutissement de cette médiation dans le schéma de ce comité qui projette la tenue d'une conférence inclusive de réconciliation afin de permettre à ce pays d'en sortir par les moyens du dialogue.

A son tour, le ministre Jean-Claude Gakosso a considéré la présence au Congo de son homologue russe comme la suite logique de la volonté du Congo et de ses plus hautes autorités de promouvoir les solutions négociées aux crises que vit notre monde actuellement. Il a ainsi rappelé que Sergueï Lavrov visite le Congo à la suite des émissaires de haut rang venus ces jours derniers d'Italie, des Etats-Unis et de Chine rencontrer le président Denis Sassou N'Guesso dont l'expertise en matière de médiation est internationalement reconnue.

Gankama N'Siah



L'audience entre Denis Sassou N'Guesso et Sergueï Lavrov

FOIRE ARTISANALE

Cinq mille artisans attendus à Brazzaville

La première édition de la Foire internationale de l'artisanat du Congo (Fiac) a été lancée officiellement, le 25 juillet, par le dévoilement de la plaque et la remise des invitations au corps diplomatique. L'évènement prévu du 11 au 20 août va mobiliser environ cinq mille artisans du continent et plus de deux millions d'articles.

Lancée par la ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel, Jacqueline Lydia Mikolo, la 1ère édition de la Fiac se veut un grand rendez-vous d'affaires des artisans du continent, au même titre que le Salon international de l'artisanat de Ouagadougou (Burkina-Faso), le Salon international de l'artisanat du Cameroun, le Marché ivoirien de l'artisanat et le Marché international de l'artisanat du Togo.

Cette rencontre devra permettre aux participants de renforcer leurs liens professionnels en vue d'une véritable éclosion du secteur ;

l'artisanat étant considéré comme un pourvoyeur d'emploi et créateur de croissance. « L'artisanat : pilier des économies africaines », c'est le thème de l'édition 2022 de la Fiac qui se tiendra au sein du supermarché Brazza Mall, nouvellement construit à Mpila, dans le cinquième arrondissement de la capitale.

La foire sera surtout l'occasion de valoriser le made in Congo artisanal. « Au moment où la Zone de libre-échange continentale africaine est en train de prendre forme modestement mais sûrement, il est du panafricain que nous sommes de préparer cette



La ministre dévoilant la plaque de la Fiac/Adiac du Congo, en particulier. Notre made in Congo artisanal ne doit pas rester en marge de ce grand marché à venir », a déclaré Jacqueline Lydia Mikolo.

économie intégrée pour que les avantages comparatifs s'inscrivent au crédit du produit intérieur brut de chaque pays africain en général, et de la République

Pour les organisateurs, la Fiac représente non seulement une expression culturelle, économique et sociale, mais aussi un cadre d'échanges pour les artisans africains. L'évènement sera placé sous le patronage du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso. C'est ainsi que la ministre de l'Artisanat a remis symboliquement l'invitation au coordonateur du système des Nations unies au Congo, Chris Mburu, avant d'appeler les chefs de missions diplomatiques à porter auprès de leurs pays respectifs de l'information relative à la tenue de la première Fiac.

Fiacre Kombo